

En pleine crise de la grippe, ils perdent la tête !

La Fédération Force Ouvrière des personnels des Services Publics et des services de Santé vient d'être informée, par plusieurs canaux concordants, de la volonté des pouvoirs publics de réduire drastiquement le nombre de places d'étudiants infirmiers soumis au choix dans parcoursup pour l'année 2025. En région PACAC, les établissements hospitaliers se sont vus notifiés une baisse programmée de 550 places pour 2025 ! D'autres régions ont été également informées des mêmes orientations (Occitanie, ...).

En cause, l'arrêt des financements de l'État en direction des Régions pour financer l'augmentation des places émanant de l'accord du Ségur de la santé. Ces décisions sont tout autant irresponsables qu'inadmissibles ! Si elles sont maintenues par l'État et les Conseils Régionaux, il faudra que l'ensemble des décideurs en rendent compte devant les Français !

À l'heure où une (simple) épidémie de grippe paralyse l'ensemble de nos structures hospitalières par faute d'insuffisance d'effectifs et de lits d'aval, cette annonce résonne comme un coup de massue incompréhensible qui aura pour effet à moyen terme de plonger l'hôpital plus encore vers le chaos !

C'est pourquoi, La Fédération FO SPS enjoint le gouvernement au maintien des moyens mis en œuvre dans le cadre du Ségur de la santé, la suppression de ces moyens financiers aurait un impact particulièrement désastreux sur le nombre de place en institut de formation infirmier (IFSI), ceci dès la rentrée 2025 et pour les années suivantes.

En conséquence, il est impérieux que ces moyens soient déployés en direction de l'ensemble des Régions, afin de leur permettre le maintien du nombre d'étudiants. Les postes non pourvus d'infirmiers à ce jour au sein des établissements de santé engendrent des fermetures de lits, de services, et notamment l'incapacité des établissements à répondre aux besoins de la population ainsi que l'aggravation des conditions de travail des personnels dans l'ensemble des établissements publics de santé.

Au regard de cette situation, forte de son expertise et de sa connaissance du terrain, la Fédération FO a été auditionnée il y a quelques mois, dans le cadre des travaux parlementaires, sur la proposition de loi instaurant la mise en place de ratios soignants/soignés. Nous venons d'apprendre que cette PPL JOMIER, sera discutée le 23 janvier à 9H00 à l'Assemblée Nationale. **Nous serons présents dans l'hémicycle pour écouter les débats. Si ce projet de loi - qui reprend une revendication fédérale de 2016 - était adopté, cela serait une avancée dans la résolution à long terme des problèmes d'effectifs et aurait un impact direct sur la qualité des soins et les conditions de travail qui deviendraient acceptables pour tous les personnels des hôpitaux et des EHPAD.**

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite de ce dossier.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 13 janvier 2025